OLYMPIA EN LIGNE Mettre à jour la source de paiement des frais

Soutien à la clientèle

✓ 1.877.565.0001
✓ reerinfo@olympiatrust.com
Du lundi au vendredi
8 h 8 h à 16 h 30 (heure des Rocheuses)

Nom d'utilisateur (adresse électronique)	
Mot de passe	
OUVRIR UNE SESSION	

Étape 1 :

Accédez à <u>portal.olympiatrust.com</u> et cliquez sur *OUVRIR UNE SESSION* sur votre portail web client de la Société de fiducie Olympia.

Si vous n'avez pas créé votre compte portail, veuillez contacter notre équipe de soutien à la clientèle.

Étape 2:

Sélectionnez **Opérations** en ligne dans le menu de la barre latérale.

6	Comptes
	Opérations en ligne
₽ ~	Formulaires et Ressources
8	Nous Joindre

Étape 3: Sélectionnez Frais

→ Mettre à jour la source de paiement des frais.



Payer des frais ou mettre à jour votre source de paiement de frais.



Compte bancaire				
Description	Numéro de compte	Option de paiement	Numéro de compte bancaire	
CELI	12345	Tous les frais	12345	MODIFIER

Étape 4:

Cliquez pour *MODIFIER* le ou les comptes autogérés pour lesquels vous souhaitez mettre à jour les détails de paiement des frais.

Étape 5:

Remplissez les détails spécifiques au paiement des frais, y compris :

Compte bancaire : Mettre à jour les coordonnées de la succursale, de l'institution et du compte bancaire. <u>Ou</u>

Carte de crédit : Mettre à jour le numéro de la carte et les détails de son expiration.

Votre source de paiement des frais doit être un compte bancaire canadien ou une carte VISA / Mastercard

Carte de crédit			•
		•	
	V		
Prénom du titulai	re de la carte		
JOHN			
Nom de famille di	ı titulaire de la ca	arte	
SMITH			
Date d'expiration			
Mois	-	Année	-
Numéro de carte	de crédit		
Numéro de car	e de crédit		



Étape 6: Cliquez sur > SIGNER LE DOCUMENT pour signer le formulaire d'autorisation de

paiement des frais.

Je comprends que cette signature m'engage d'un point de vue juridique.

Vous avez terminé!

INSÉRER

Pour plus d'informations, visitez www.olympiaonline.ca

La mise à jour du compte portail est disponible sur le portail web et l'application mobile!



« Payer les frais » est une option de paiement unique offerte pour tous les comptes autogérés ayant un solde de trésorerie impayé.